

Trophée Avenirs 2

Lieu: Cholet (8 couloirs uniquement)

Club responsable de l'organisation : Cholet Natation

Engagements sur Extranat en ligne

Date limite d'engagement et validation : Jeudi 06/03/2025

Récompenses : CD 49

REGLEMENT

- Médaille aux 3 premiers sur chaque épreuve par année d'âge
- Compétition ouverte aux nageurs Avenirs (Titulaire du savoir nager)
- Le nombre maximum d'épreuves est limité, pour la demi-journée, à :
- deux 25 mètres ou deux 50 mètres ou un 25 mètres et un 50 mètres
- 1004N OU 200NL
- l'épreuve d'endurance

PROGRAMME

HORAIRE ECHAUFFEMENT	HORAIRE COMPETITION	EPREUVES	REMARQUES
13h30	14h30	25PAP	AV1 - AV2
		25DOS	AV1 - AV2
		1004N	AV1 - AV2
		25BR	AV1 - AV2
		25 NL	AV1
		50 BR	AV2
		50 NL	AV2
		200NL	AV2
		Course d'endurance	

Avec l'accord des clubs présents, les entractes peuvent être déplacés au mieux du déroulement de la compétition.

Epreuve d'endurance: les équipes sont constituées de 4 nageurs de catégorie avenir (âges et sexes libres). Le nombre d'équipe est libre. Toutes les 5 secondes un nageur de l'équipe démarre l'épreuve à côté ou sur le plot de départ. L'équipe nage dans la même ligne durant 5 minutes. L'objectif est de réaliser le maximum de distance cumulée durant ce laps de temps. Les nageurs peuvent se doubler. Un signal sonore (coup de sifflet) sera réalisé à 4 minutes 30 puis à 5 minutes. L'officiel comptabilise uniquement les nageurs terminés avant le coup de sifflet des 5 minutes. Si une longueur n'est pas terminée, elle ne pourra pas être prise en compte par l'officiel. La nage de l'épreuve est libre.